

**Deuxième Programme d'Investissements d'Avenir
Appel à projets IDEX/I-SITE – Deuxième vague
Phase de présélection
Compte-rendu des travaux du jury
20/06/2016 – 23/06/2016**

1. Participants aux réunions

La liste des membres du jury est donnée en annexe 2.

Frieder Meyer-Krahmer n'a pu participer aux évaluations, auditions et délibérations du jury.

Etaient présents pour l'ANR, dans leur fonction d'assistance au jury : Philippe Cornu, Jérôme Ferrand et Farid Ouabdesselam.

Le CGI était représenté par Jean-Pierre Korolitski.

2. Documents fournis aux membres du jury

Le jury a disposé des documents suivants :

- les dossiers des 9 projets (1 candidat IDEX et 8 I-SITE) déposés en vue de leur présélection ;
- la note rédigée par le CGI et le MENESR relative aux différentes formes de structuration en place sur les sites universitaires ;
- les statuts (donc les compétences) des COMUE portant les projets d'IDEX ou d'I-SITE ;
- l'étude menée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les lignes de force des ensembles territoriaux incluant les IDEX et les I-SITE.

Les curriculum vitae des personnes constituant chaque délégation devant être auditionnée, tels que transmis par le porteur du projet, ont été fournis préalablement aux membres du jury.

Au début de chaque audition, des copies – fournies par le porteur du projet – des diapositives de présentation du projet ont été distribuées aux membres du jury.

3. Processus d'évaluation et son déroulement

a) En préalable à la réunion du jury

Tous les projets ont fait l'objet d'une analyse par tous les membres du jury. Deux dossiers ont eu l'ensemble du jury comme rapporteur, et pour chacun des sept autres, un binôme de rapporteurs a été désigné. Chaque membre du jury a fait une première évaluation déposée sur le site informatique mis en place par l'ANR. Cette première évaluation a été réalisée « en aveugle », c'est-à-dire sans possibilité de consulter les évaluations effectuées par les autres membres jusqu'à la remise complète de ses propres évaluations.

Chacun des trois membres du bureau du jury (constitué du Président et de deux vice-présidentes) a piloté une réunion téléphonique avec un sous-ensemble du jury pour une première analyse des évaluations et pour préparer les questions à poser aux porteurs de projets. Les trois réunions se sont tenues début juin, sans intersection entre leurs ensembles de membres respectifs. Elles ont été organisées par l'ANR.

b) Remarque

Il convient de noter que le dossier PALSE (Lyon) est examiné d'une part sur la base d'un bilan de la période de financement de ce « projet additionnel¹ », selon la procédure mise en œuvre pour la fin de période probatoire des IDEX du PIA1, et, d'autre part, sur la base d'un dossier de candidature dans le cadre de la vague 2 de l'appel à projets IDEX/I-SITE. Le traitement particulier qui peut apparaître ci-après en est la conséquence.

c) Déroulement de la réunion de présélection

Le jury s'est réuni en session plénière pour procéder à la présélection des projets, sur la base du travail préalable et des auditions.

¹ projet qui n'a pas été retenu comme IDEX lors de la phase de sélection de la vague 2 de l'AAP IDEX du PIA1, mais qui a fait l'objet d'un soutien financier sur une base comparable à celle des IDEX.

Étape 1: Cadrage et organisation (20 juin)

Point sur les conflits d'intérêt et signature des engagements de confidentialité :

- Jean-Claude Lehmann se déclare en conflit d'intérêt avec le dossier de Lyon ;
- Jean-Marc Rapp se déclare en conflit d'intérêt avec le dossier de Brest ;
- tous les participants signent l'engagement de confidentialité.

Cadrage

Cette session a été organisée en deux temps, le premier consacré au dossier d'IDEX et le second aux 8 dossiers d'I-SITE.

En préambule, le Président rappelle les conditions d'évaluation des deux types de candidatures et les critères pour la présélection, car il importe d'avoir la plus grande cohérence entre les approches des deux vagues.

Concernant le dossier PALSE, candidat IDEX, la répartition de la prise en charge des critères, entre les membres du jury, pour la phase de rédaction de la fiche d'évaluation est calquée sur celle ayant présidé à l'évaluation de la fin de période probatoire des IDEX du PIA1 (voir les comptes rendus précédents).

Les conditions de présélection pour les I-SITE sont sans changement par rapport à celles de la vague 1 (voir les comptes rendus précédents).

Les auditions sont organisées selon les mêmes principes que précédemment (voir comptes rendus).

Organisation générale du travail de rédaction

A partir des grilles d'évaluation utilisées respectivement pour la phase de sélection des IDEX et I-SITE de la vague 1, et de la grille d'évaluation des dossiers de fin de période probatoire, le président a explicité la nécessité de pouvoir transmettre aux candidats des informations expliquant les propositions du jury et d'assurer la cohérence intra et inter rapports.

Aussi, le jury, à l'unanimité, a opté de produire, pour chaque projet, une fiche d'évaluation dont le format dépend du cas considéré. Cette fiche :

- dans le cas du projet PALSE :
 - inclut une note, un commentaire et, en cas de présélection, un ensemble de pistes d'amélioration pour chacun des 9 critères qui ont constitué la base de l'évaluation des dossiers ;

- comprend une section fournissant la décision principale, l'appréciation globale et les recommandations ;
- dans le cas des candidatures I-SITE :
 - inclut une note pour chacun des 12 critères qui ont constitué la base de l'évaluation des dossiers ;
 - comprend une section fournissant la décision principale, l'appréciation globale, les points positifs de la proposition, ses points négatifs et, en cas de présélection, des recommandations.

Organisation des auditions, des délibérations et des votes

Auditions

Pour chaque projet, il a été décidé que l'audition se déroulerait selon les étapes suivantes :

- le cas échéant, la personne en conflit quitte la salle ;
- accueil de la délégation ;
- présentation du projet par la délégation (IDEX 30 mn, I-SITE 20mn – indication fournie à l'avance) ;
- séances des questions-réponses (IDEX 1h15mn, I-SITE 1h – indication fournie à l'avance) : questions générales par le président, questions spécifiques d'abord par deux membres désignés (voir 3.a ci-dessus), puis par tout le jury ;
- remerciements par le président du jury – la délégation quitte la salle
- tour de table et vote indicatif sur la décision principale (15mn) ;
- retour de la personne en conflit.

Délibérations

Le jury est convenu de mettre en œuvre le processus suivant :

- pour l'examen collectif de chaque projet, les étapes sont :
 - le cas échéant, la personne en conflit quitte la salle (comme ci-dessus)
 - tour de table et vote informel sur la décision principale (présélectionné ou non présélectionné)
 - par critère, proposition argumentée d'une note par la ou les personnes en charge, tour de table (éventuellement proposition(s) alternative(s)), vote formel)
 - vote formel sur la décision principale (présélectionné ou non) : majorité requise des 2/3 des membres du jury hors conflit
 - retour de la ou des personnes en conflit

- à l'issue de l'examen des 9 projets, vote sur l'ensemble des décisions : unanimité requise

Finalisation-validation des fiches

Pour chaque projet, pour chaque critère, la ou les personnes en charge finalisent la rédaction de la fiche devant être transmise au porteur. Une fois toutes les fiches rédigées, il est procédé à une relecture, puis à la validation par vote formel.

Validation des modalités

L'ensemble de ces modalités d'organisation du travail et de vote a été adopté à l'unanimité.

Étape 2 : Auditions (20, 21 et 22 juin) selon l'agenda en annexe 1

Chacune des auditions a été menée dans le strict respect du temps imparti.

Étape 3 : Délibérations, rédaction et finalisation des fiches d'évaluation (22 et 23 juin)

Enfin, la dernière partie de la réunion a été consacrée à une vérification de la cohérence des notes – intra projet et inter projets – ainsi qu'à celle des avis du jury.

L'ensemble des résultats a fait l'objet d'un vote : la validation est adoptée à l'unanimité.

4. Conclusions

4.1. Résultats

Projets proposés pour être présélectionnés par le Comité de pilotage (ordre alphabétique) :

E2S (Pau)
FoRUniv (Rennes)
NExT (Nantes)
PALSE (Lyon)
Paris Seine Initiative

Projets proposés pour n'être pas présélectionnés par le Comité de pilotage (ordre alphabétique) :

@NTHROPOLIS (Paris Lumière)

i-Novation (Normandie)
NW3 (heSam)
UniverSEAtch (Brest)

4.2. Commentaires généraux sur les dossiers

Le jury a apprécié que les dossiers aient été conformes à ses prescriptions en termes de taille.

Les dossiers, comme les exposés, présentent des propositions variées en termes de gouvernance, recherche, formation..., mais la description de la mise en œuvre de ces mesures est rarement à la hauteur des enjeux, quand elle est proposée. Or, cette mise en œuvre est un point d'appréciation important dans l'évaluation d'un dossier, car une mesure jugée excellente dont la mise en place n'est pas définie ne présente guère d'intérêt. De ce point de vue, une analyse SWOT pourrait être très pertinente.

Le jury a pu observer qu'en matière de structuration et de gouvernance, certains consortia tiraient un plus grand parti de la loi de 2013, chacun d'entre eux opérant de larges transferts de compétences et de gouvernance vers la Comue concernée qui pourrait alors présenter les caractéristiques d'une université reconnue comme telle au niveau international.

La partie « benchmarking » est – dans certains dossiers – de meilleure qualité que lors des vagues précédentes. Toutefois, pour d'autres, elle reste faible, voire peu réaliste, ou, à tout le moins, mal documentée et donc comportant des erreurs. Il est à noter qu'une étude approfondie de ce point doit pouvoir contribuer à définir les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation d'une action donnée (voir ci-dessus).

Annexe 1

Horaires des auditions

Lundi 20/06/2016

11h00 – 13h00 PALSE (Lyon)

Mardi 21/06/2016

09h00 – 10h30 @NTHROPOLIS (Paris Lumière)

10h45 – 12h15 NEXt (Nantes)

14h00 – 15h30 E2S (Pau)

15h45 – 17h15 UniverSEAtch (Brest)

17h30 – 19h00 NW3 (heSam)

Mercredi 22/06/2016

08h00 – 09h30 Paris Seine Initiative

09h45 – 11h15 i-Novation (Normandie)

11h30 – 13h00 FoRUniv (Rennes)

Annexe 2

JURY IDEX /I-SITE vague 2

Président

Prof Jean-Marc RAPP

Président honoraire, Association Européenne de l'Université
Recteur honoraire de l'Université de Lausanne
Président du jury IDEX 1 et 2 du PIA1

Vice-présidentes

Dr Martha CRAWFORD

Faculty, Harvard Business School
Ancienne directrice de la recherche, Air Liquide et Areva

Prof Suzanne FORTIER

Principale et vice-chancelière, Université McGill

Membres

Prof Yves BAMBERGER

Membre de l'académie des technologies
Ancien directeur d'EDF recherche et développement

Prof Beatriz BARBUY

Professeur, Université de São Paulo

M. Frédéric FARINA

Directeur innovation et partenariats avec les entreprises, California Institute of Technology

Prof Richard FRACKOWIAK

Centre hospitalier universitaire vaudois, Université de Lausanne
Président du jury IHU

Prof Maria-Theresa LAGO

Professeur honoraire, Université de Porto

Membre fondateur du Conseil Européen de la Recherche (ERC)

Prof Philippe LE PRESTRE

Professeur, Université Laval

Président des jurys Equipex 1 et 2

Prof Jean-Claude LEHMANN

Président honoraire de l'Académie des technologies

Ancien directeur de la recherche de Saint-Gobain

Prof Antonio LOPRIENO

Recteur honoraire, Université de Bâle

Président honoraire, Conférence des recteurs suisses

Président du Conseil de la Science d'Autriche

Prof John LUDDEN

Directeur exécutif, British Geological Survey

Prof Frieder MEYER-KRAHMER

Ancien secrétaire d'État d'Allemagne à la recherche et à l'éducation

Prof Grace NEVILLE

Vice-présidente honoraire, University College of Cork

Présidente des jurys IDEFI et IDEFI-N

Dr Kerstin NIBLAEUS

Présidente du Conseil de l'Institut de l'Environnement de Stockholm

Ancienne secrétaire d'État de Suède à la recherche

Prof Gérard ROUCAIROL

Président honoraire, Académie des Technologies

Ancien directeur de la recherche, Groupe Bull